

**MISSION D'ÉVALUATION RAPIDE
DE L'AUGMENTATION DES ARRIVÉES
PAR VOIE IRRÉGULIÈRE EN ITALIE
DEPUIS LA TUNISIE EN 2020**

RAPPORT





**MISSION D'ÉVALUATION RAPIDE
DE L'AUGMENTATION DES ARRIVÉES
PAR VOIE IRRÉGULIÈRE EN ITALIE
DEPUIS LA TUNISIE EN 2020**

RAPPORT



L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) croit fermement que les migrations ordonnées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société tout entière. En tant qu'organisme intergouvernemental, l'OIM collabore avec ses partenaires de la communauté internationale en vue de résoudre les problèmes pratiques de la migration, de mieux faire comprendre les questions de migration, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de promouvoir le respect effectif de la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OIM. Les dénominations utilisées et la présentation de la matière contenue dans ce manuel ne doivent pas être interprétées comme l'expression de quelque opinion que ce soit de la part de l'OIM s'agissant du statut légal d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ni de leurs autorités, pas plus que de leurs frontières.



Ce rapport a été réalisé dans le cadre du projet ARISE « Awareness Raising and Information for Safety and Empowerment Campaign », avec le financement de l'Union européenne. Le contenu du rapport a été développé sous la responsabilité exclusive des auteurs et les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Editeur :

Organisation internationale pour les migrations
6, Rue du Lac le Bourget
Les Berges du Lac, 1053 Tunis, Tunisie
Tél. : (+216) 71 860 312 / 960 313 / 861 097
Fax : (+216) 71 962 385
E-mail : IOMTunis@iom.int
Site web : www.tunisia.iom.int

© 2020 Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication est interdite sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique ou mécanique, par xérographie, par bande magnétique ou autre.

Remerciements

Dans le cadre de cette mission d'évaluation rapide nous tenons à remercier :

L'Observatoire National de la Migration (ONM) et son directeur général pour son appui à cette mission, notamment par la mise en place d'un comité composé d'experts universitaires et de personnes ressources de l'ONM et de l'OIM Tunisie ;

Les personnes-ressource de l'OIM Italie et de l'association Pontes qui ont partagé leurs connaissances du terrain et des données disponibles en Italie ainsi que les bureaux régionaux de l'OIM Tunisie à Sfax et Zarzis qui ont appuyé la documentation du terrain et son organisation logistique par leurs connaissances du local ;

Les autorités locales des délégations visitées qui nous ont reçu et renseigné, ainsi que les membres de la société civile de Zarzis, Médenine, Ben Garden, La Chebba et Sfax qui ont partagé leurs connaissances et expériences de la situation des migrants et migrants potentiels de leur région.

Enfin, les migrants et membres de leur entourage qui ont accepté de répondre à nos questions.

Résumé

L'évaluation rapide de la situation de la migration irrégulière en 2020, menée entre octobre et novembre 2020, s'est fondée sur l'analyse des chiffres collectés par l'Italie et la Tunisie sur l'année 2020 ainsi que sur deux missions de terrain dans les gouvernorats de Médenine et de Sfax (novembre 2020). Elle avait pour but de mettre en évidence les caractéristiques et tendances à l'augmentation de la migration irrégulière vers l'Italie au cours de l'année et d'explorer les aspects conjoncturels et structurels qui peuvent les expliquer.

Essentiellement recueillis auprès du ministère de l'Intérieur italien et du Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux (FTDES) les chiffres témoignent d'une **forte augmentation de la migration irrégulière en particulier des Tunisiens vers l'Italie** : les effectifs ont été multipliés environ par cinq (4,8) par rapport à 2019 avec 14 685 arrivées irrégulières, dont 87 % de nationalité tunisienne. Et, sur la période, on constate également qu'un **important réservoir de migrants était disponible (11 970 tentatives non abouties)** avec une majorité de Tunisiens candidats au départ. Les données du terrain ont par ailleurs révélé que la compréhension de cette augmentation devrait intégrer **une analyse dans le temps long** (sur la décennie) afin de mettre en évidence l'impact éventuel des vagues migratoires précédentes (2017 et 2014 et 2011) dans une logique de cycles migratoires.

De façon générale, l'analyse des chiffres comme le terrain ont mis en lumière la nécessité de prendre en compte **les dimensions régionales et locales pour la compréhension de ce phénomène**, car les contextes et les pratiques (leviers de motivation, modalités d'organisation des traversées) diffèrent considérablement d'une région à l'autre, voire d'une localité à l'autre. En particulier, notons que si les **principaux ports concernés par les traversées abouties sont situés dans les gouvernorats de Sfax et de Médenine**, cela ne devrait pas oblitérer la réalité d'autres ports de départ (Tunis, Nabeul, Mahdia) où les options de traversées comme l'efficacité des interceptions peuvent jouer un rôle dans la concrétisation ou non du projet migratoire. De même, **la distinction entre les logiques collectives de traversées et celles des réseaux organisés de passage** est une dimension essentielle de la complexité du phénomène de la migration irrégulière vers l'Italie. Et ces logiques recoupent notamment la **variété des situations et des profils** des migrants et migrants potentiels. De ce point de vue, les chiffres comme le terrain montrent notamment qu'en 2020, les Tunisiens ont plus souvent abouti leur traversée que les non Tunisiens : 58 % des Tunisiens embarqués sont arrivés en Italie contre 31 % des non Tunisiens. Par ailleurs, l'évaluation a fait ressortir **une nette augmentation des départs des enfants par rapport à l'année précédente** et **la migration irrégulière des enfants non-accompagnés tunisiens devrait faire l'objet d'une attention particulière**. De même, une tendance à l'augmentation des départs des femmes apparaît comme un phénomène relativement récent, qu'il s'agit de suivre et de mieux comprendre, selon les régions concernées.

Enfin, cette évaluation a permis de sonder des éléments qui permettent d'expliquer l'augmentation globale des départs en 2020. Ces éléments sont à la fois conjoncturels et structurels :

Des stratégies de passages et des perceptions sur les conditions d'entrée et de franchissement des frontières internes de l'Europe semblent avoir favorisé les départs. Elles ont reposé sur une circulation efficace de l'information au sein des réseaux personnels des migrants sur la situation des frontières et les opportunités de passage. Notons que l'analyse de la situation auprès des réseaux de passeur n'a pas été abordée sur le terrain.

Une situation économique détériorée et une incertitude croissante dans l'avenir qui repose notamment sur la perception accrue d'un faible accès aux biens de consommation et sur le constat des carences dans l'accompagnement à la formation, à l'emploi et à l'entrepreneuriat pour les jeunes hommes. Si les raisons économiques constituent un levier structurel de la migration irrégulière les représentations de

la crise de l'emploi auraient été exacerbées au cours de la période. En effet, les représentations négatives de la situation économique des jeunes migrants se nourrissent d'**un climat de peu de confiance dans l'action gouvernementale et le sentiment d'une rupture des citoyens avec l'ensemble de la classe politique**. Parmi les aspects de cette crise de confiance, on a relevé la perte de confiance dans le potentiel du système éducatif tunisien, et parfois du système de santé, le constat de la faiblesse du tissu associatif, de l'absence d'encadrement éducatif, culturel et créatif pour les jeunes ainsi que de représentations d'une relation détériorée aux autorités locales et aux agents de contrôle (contrôle social et administratif sur les comportements à risque des jeunes, perçu comme une restriction des libertés). Enfin l'enquête de terrain confirme l'effet de **dynamiques sociales valorisant le projet migratoire des jeunes** qui tendent à s'ancrent dans les pratiques au fil du temps et qui s'exercent directement sur les migrants potentiels à travers des représentations statutaires et de projet de vie par la migration, comme à travers le soutien matériel des familles qui encouragent certains de leurs membres au départ.

Les résultats de cette évaluation rapide constituent des pistes d'analyse pour des recherches plus approfondies (quantitatives et qualitatives) nécessaires à une meilleure compréhension des leviers actuels de la migration irrégulière en Tunisie.

SOMMAIRE

Liste des Tableaux	7
A. Introduction	8
1. Contexte de l'évaluation	8
2. Approche de la mission d'évaluation	8
B. Résultats de l'évaluation rapide	9
1. Les chiffres de la migration irrégulière en 2020	9
2. Profils de la migration irrégulière en 2020	13
3. Éléments expliquant l'augmentation globale des départs	15
a. Les perceptions liées à la gestion des frontières	15
b. Les barrières d'accès aux revenus et à l'emploi	16
c. L'exacerbation du manque de confiance dans l'action gouvernementale	17
d. Les dynamiques sociales récemment installées	18
4. Spécificités du local	18
a. Zarzis et Ben Garden	19
b. Région de Sfax	21
c. Zone côtière de Mahdia	22
C. Conclusion	24

Liste des Tableaux

Page 9 Tableau 1	Répartition régionale des interceptions de migrants par les autorités tunisiennes pour l'année 2020
Page 10 Tableau 2	Nationalité des effectifs arrivés en Italie depuis la Tunisie en 2020
Page 11 Tableau 3	Tunisiens arrivés irrégulièrement en Italie par mer en 2019 et 2020
Page 11 Tableau 4	Arrivées en Italie depuis la Tunisie en 2020 par mois
Page 11 Tableau 4bis	Arrivées irrégulières en Italie et à Malte par la route de la Méditerranée centrale depuis 2011
Page 12 Tableau 5	Interceptions en mer de 2018 à 2020
Page 12 Tableau 5bis	Décès et disparus en mer au cours de l'année 2020
Page 13 Tableau 6	Arrivées en Italie depuis la Tunisie par sexe et âge (janvier à décembre 2020)

A. Introduction

1. Contexte de l'évaluation

L'étude développée sous le projet ARISE (Etude préliminaire ARISE), qui a pour but de définir le groupe cible de la campagne d'information et d'autonomisation des migrants dans le contexte de la migration irrégulière, a fourni des éléments utiles pour déterminer les profils de migrants potentiels dans quatre régions (Tunis, Sfax, Médenine et Mahdia), ainsi que les motivations qui les poussent à envisager le départ. Néanmoins, cette étude reposant sur des données collectées en 2019¹, l'OIM et l'ONM (Observatoire National de la Migration) ont mis en place une mission d'évaluation rapide et complémentaire afin de sonder les motivations qui auraient poussé un nombre plus important de personnes à partir de manière irrégulière vers l'Italie en 2020. Elle a eu pour but de s'assurer que les messages à développer pour la campagne d'information soient en ligne avec le contexte actuel et prennent en compte les dynamiques spécifiques de la migration irrégulière d'un certain nombre de Tunisiens au cours des derniers mois. Toutefois, cette évaluation rapide n'entend pas remplacer une analyse plus approfondie qui pourrait être mise en place dans la période à venir.

L'objectif principal de cette évaluation rapide était de :

- ▶ **Caractériser l'augmentation des flux de migrants irréguliers entre la Tunisie et l'Italie** au cours de l'année 2020 et d'identifier d'éventuels **facteurs conjoncturels** qui ont contribué à cette augmentation.
- ▶ Explorer des **pistes de recherche pertinentes pour une étude plus approfondie** sur les facteurs **structurels** de la migration irrégulière en Tunisie.

2. Approche de la mission d'évaluation

Afin de mettre en œuvre cette évaluation rapide, l'ONM et l'OIM ont constitué un comité composé de personnels de l'ONM (Mme Mouna Chebbi) et de l'OIM (Mme Sonia Ben Meriem et M. Mehdi Limam) ainsi que de deux chercheurs universitaires travaillant sur la question de la migration irrégulière en Tunisie (Mme Imen Kochbati et M. Hechmi Jelassi). Ce comité a permis de suivre le développement d'une note méthodologique et la préparation des missions de terrain menées par Mme Sonia Ben Meriem et M. Mehdi Limam.

L'approche adoptée pour cette évaluation rapide s'est fondée sur :

- **Une première analyse des chiffres disponibles sur les arrivées en Italie depuis les ports tunisiens et sur les actions de sauvetage et d'interception en mer** par la Garde maritime tunisienne et ce, afin de caractériser ces flux et leur fréquence ;
- **Le développement d'hypothèses plausibles** pour expliquer les flux déjà observés entre janvier et octobre 2020 à partir des données disponibles et du retour des observateurs du terrain au sein de l'OIM (bureaux de Sfax et de Zarzis, Personnes ressources de l'OIM Italie) et des partenaires du projet ARISE (Pontes, ONM) ;
- **Des entretiens auprès d'informateurs-clés** de la société civile et des autorités locales ainsi que de migrants irréguliers de retour (expulsés), de candidats potentiels à l'émigration irrégulière et de membres de leur entourage. **Deux missions de terrain** ont ainsi été menées à Zarzis-Ben Garden, du 10 au 14 novembre 2020 et à Sfax-Agareb-Chebba, du 23 au 28 novembre 2020.

¹ - 2019, Jelassi & Sanchez, Les sources d'information et les leviers de motivation pour la migration irrégulière et irrégulière depuis la Tunisie, ONM et OIM.

B. Résultats de l'évaluation rapide

1. Les chiffres de la migration irrégulière en 2020

La collecte de données chiffrées sur les arrivées par mer en Italie de migrants en provenance de Tunisie, par voie irrégulière, apporte des éléments sur le nombre de traversées abouties entre les mois de janvier et décembre 2020, d'autres informations collectées en Tunisie permettent d'éclairer le profil général des migrants².

Le type de données recueillies auprès des arrivants en Italie ne permettent pas d'identifier leur origine régionale. De même, l'accès à ce type d'informations collectées lors des interceptions en Tunisie présenteraient un intérêt fondamental pour la compréhension du phénomène de la migration irrégulière en Tunisie et la mise en place de programmes ciblés et efficaces. En effet, collecter des données sur les origines régionales des migrants, au moment des départs (lors des interceptions) et des arrivées (traversées abouties) fournirait un éclairage à la fois sur le profil des migrants et les facteurs du départ, à la fois sur les spécificités des ports et des modalités de départs.

Des données estimatives sur les ports de provenance des arrivants en Italie en 2020 semblent indiquer que la région de Sfax représente un important point de départs, de même que les gouvernorats de Médenine puis de Mahdia³. De son côté, le FTDES⁴ met en évidence une répartition régionale des interceptions de migrants en Tunisie, qui, pour l'année 2020 classe le gouvernorat de Sfax en tête des opérations d'interceptions par les autorités tunisiennes⁵. Suivent les gouvernorats de Nabeul, Mahdia, Médenine et Tunis. Voir au **Tableau 1** la répartition régionale de l'ensemble des interceptions par les autorités tunisiennes durant 2020.

Tableau 1											Source 2020 : FTDES
Répartition régionale des interceptions de migrants par les autorités tunisiennes durant l'année 2020											
Gouvernorat	Sfax	Nabeul	Mahdia	Médenine	Tunis	Monastir	Bizerte	Sousse	Gabès	Jendouba	
% du total des interceptions	34,5	14,26	11,28	10,89	10,37	9,85	3,63	3,24	1,68	0,38	

D'après des données collectées par les autorités italiennes sur l'année 2020, la répartition des effectifs arrivés en Italie par nationalité (**Tableau 2**) indique qu'environ **87,2 % des arrivées** depuis la Tunisie concernent des migrants **de nationalité tunisienne (12 806 Tunisiens)** et 12,8 % ne sont pas tunisiens (1 879 individus).

2 - Rappelons que s'agissant des données collectées par les autorités italiennes, les arrivées recensées ne rendent pas compte de l'ensemble des départs effectifs depuis la Tunisie. Les données collectées en Tunisie, notamment celles des interceptions par les autorités tunisiennes et des décès en mer permettent de compléter en partie ces données (voir ci-après).

3 - Dans une perspective programmatique, il est toutefois indispensable d'envisager la variété des profils migratoires par localité, voir partie B.4 sur quelques spécificités locales identifiées sur le terrain.

4 - L'ensemble des données de la FTDES présentées dans ce rapport sont extraites des rapports de la FTDES publiés de façon trimestrielle, ainsi que d'un rapport de fin d'année 2020 partagé avec les services de l'OIM Tunisie.

5 - Notons qu'il s'agit de l'ensemble des interceptions (y compris les interceptions en mer) et que les modalités varient selon les ports de départs. En outre, il serait intéressant de connaître le ratio entre les interceptions dans un gouvernorat et les effectifs arrivés en Italie par port/gouvernorat de provenance.

Tableau 3 Source 2020 : Ministère de l'Intérieur Italie

Tunisiens arrivés irrégulièrement en Italie par mer en 2019 et 2020				
	Tunisiens arrivés en Italie quel que soit le port de provenance			Tunisiens arrivés en Italie depuis la Tunisie
Périodes	2019	2020	Taux de croissance 2019-2020 (%)	2020
Effectifs	2 654	12 978	389	12 806

Tableau 4 Source 2020 : Ministère de l'Intérieur Italie

Arrivées recensées en Italie en provenance de Tunisie				
Période	Nb embarcations		Effectifs	
Janvier à mai 2020*	49	5,7	1527	10,4 %
Juin 2020	62	7,2	837	5,7 %
Juillet 2020	288	33,4	4 245	28,9 %
Août 2020	161	18,7	2 144	14,6 %
Septembre 2020	117	13,6	2 017	13,7 %
Octobre 2020	88	10,2	1 473	10 %
Novembre-décembre 2020*	97	11,3	2 442	16,6 %
Janvier à décembre 2020	862	100 %	14 685	100 %

* Les données recueillies ne permettent la désagrégation mensuelle sur cette période

Tableau 4 bis Source 2020 : FTDES

Arrivées irrégulières en Italie et à Malte par la route de la Méditerranée centrale depuis 2011										
Année	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Effectifs arrivés irrégulièrement, quel que soit le moyen de transport	12 883	2 681	5 444	6 415	1 207	880	1 683	835	2 255	27 982

A l'image de l'augmentation des effectifs arrivés en Italie, les opérations **d'interceptions** par les autorités tunisiennes ont été **multipliées par quatre par rapport à l'année 2019** (voir **Tableau 5**).

2. Profils de la migration irrégulière en 2020

Si l'ensemble des migrants qui arrivent en Italie (depuis la Tunisie) entre janvier et décembre 2020 sont en large majorité des hommes (83,1 % d'hommes, 2,7 % de femmes et 14,2 % d'enfants (moins de 18 ans)), les données collectées indiquent que les effectifs de femmes et d'enfants tendent aussi à augmenter : d'après le FTDES, on recense parmi les arrivées en Italie en 2020, 357 femmes et 1 829 enfants (voir **Tableau 6**).

Tableau 6										
<i>Source décembre 2020 : FTDES</i>										
Arrivées en Italie par sexe et âge de janvier à décembre 2020										
Période	Total des arrivées		Hommes		Femmes		Enfants accompagnés		Enfants non accompagnés	
Janvier 2020	68	0.5 %	42	0.4 %	4	1.1 %	10	2.5%	12	0.8 %
Février 2020	26	0.2 %	21	0.2 %	0	0 %	0	0 %	5	0.3 %
Mars 2020	60	0.5 %	42	0.4 %	1	0.3 %	0	0 %	17	1.2 %
Avril 2020	37	0.3 %	28	0.3 %	1	0.3 %	2	0.5 %	6	0.4 %
Mai 2020	494	3.8 %	443	4.1 %	6	1.7 %	3	0.8 %	42	2.9 %
Juin 2020	825	6.4 %	755	7.1 %	23	6.5 %	19	4.8 %	28	2 %
Juillet 2020	4 145	32.2 %	3 575	33.4 %	99	28.0 %	100	25.1 %	371	25.9 %
Août 2020	2 306	17.9 %	1 803	16.8 %	72	20.4 %	98	24.6 %	333	23.3 %
Septembre 2020	1 923	14.9 %	1 508	14.1 %	60	16.9 %	76	19.1 %	279	19.5 %
Octobre 2020	1 328	10.3 %	1 081	10.1 %	41	11.6 %	43	10.8 %	163	11.4 %
Novembre 2020	1 298	10.1 %	1 085	10.1 %	35	9.9 %	34	8.5 %	144	10.1 %
Décembre 2020	355	2.8 %	300	2.8 %	11	3.1 %	13	3.3 %	31	2.2 %
Totaux 2020	12 865	100%	10 701	100 %	353	100 %	398	100 %	1 431	100 %

Du point de vue du genre, on note des arrivées continues de femmes à partir du mois de mai, avec des pics en juillet (99 femmes), août (72 femmes), septembre (60 femmes) et les départs se poursuivent en octobre (41 femmes) et novembre (35 femmes), voir **Tableau 6**). Sur le terrain, essentiellement dans les villes de Zarzis et de Sfax, les observateurs indiquent que le profil de ces femmes tend à se diversifier et qu'il ne s'agit plus seulement de femmes en situation de marginalisation sociale, mais de départs individuels ou accompagné en vue de l'amélioration des conditions de vie, voire d'assurer un avenir aux plus jeunes femmes. Ce phénomène devrait être mieux suivi et documenté à l'avenir. Notons que les localités de Kerkennah, la Chebba ou Ben Garden ne semblent pas être touchées par cette nouvelle tendance.

Concernant les enfants (moins de 18 ans), en 2020, leur proportion par rapport à l'ensemble des migrants arrivés en Italie depuis la Tunisie a globalement baissé (14,2 %) par rapport à 2019 (23,7 %). Cependant, en termes d'effectifs, il apparaît que les enfants tunisiens, accompagnés ou non, ont migré **deux fois et demie plus en 2020 qu'en 2019** avec **1 829 enfants** (dont 1 431 enfants non-accompagnés)

3. Éléments expliquant l'augmentation globale des départs

L'on sait que la migration irrégulière n'est pas un phénomène nouveau en Tunisie et qu'elle s'appuie sur une histoire de la migration (notamment vers l'Europe) et sur des facteurs structurels communs à l'ensemble des régions de la Tunisie. Toutefois, il semble qu'elle concerne des profils de plus en plus variés (Partie B.2), que les leviers de motivations sont nombreux et divers (voir Jelassi & Sanchez 2019) et qu'il est indispensable d'en approfondir la compréhension pour développer des programmes efficaces.

L'objectif de cette mission d'évaluation était de saisir des éléments qui expliqueraient l'augmentation observée et décrite ci-dessus (Partie B.1). Il s'agissait d'envisager des facteurs conjoncturels qui auraient contribué, au cours de l'année 2020, à l'augmentation des départs. Ainsi, des hypothèses conjoncturelles ont été envisagées et testées lors des missions de terrain. Par ailleurs, nous verrons qu'il est possible d'identifier des tendances régionales et locales où ces facteurs sont exacerbés ou plus opérants (aspects développés ci-après, Partie B.4).

Parmi les hypothèses conjoncturelles envisagées et testées sur le terrain et afin d'envisager des pistes pour des recherches approfondies, on retient ici :

a. Les perceptions liées à la gestion des frontières

Un ensemble de perceptions sur la situation de l'accès au territoire européen et de la sécurité des frontières ont constitué d'éventuels leviers de départ au cours de la période. Sans que ces perceptions ne renvoient nécessairement à la réalité des faits, il semble qu'elles aient eu un effet sur l'opportunité du départ pour une partie des migrants tout en renforçant certaines stratégies de passage.

Ces perceptions sont essentiellement fondées sur le retour d'information des migrants qui ont tentés la traversée, qu'elle ait aboutie à un retour forcé ou non. Ces perceptions concernent en particulier les conditions de passage et d'arrivée en Italie :

- Alors que la garde maritime tunisienne a poursuivi ses interceptions en mer au cours de la période (voir partie B.1), il semble que **les stratégies de contournement de ces contrôles aient été particulièrement efficaces**. En effet, sur le terrain, on rapporte du côté des migrants comme des autorités locales, que les stratégies de départ par petits groupes offrent une plus grande probabilité de passer les filtres sécuritaires. Les petites embarcations de 5 à 10 personnes sont en effet plus difficiles à identifier sur la côte et la logistique des départs beaucoup moins visible. Ces stratégies de contournement ont été d'autant plus efficaces que leur succès a été relayé pendant la période au fur et à mesure des traversées.

- **Durant la période, un retour d'information sur la gestion des effectifs de migrants arrivés sur le territoire italien** a été relayé parmi les migrants potentiels. Les conditions de passage à l'arrivée sur les côtes italiennes ont été soulignées par la majorité des migrants (refoulés) interrogés pendant la mission.

En effet, les mesures restrictives pour contenir la propagation du Covid-19 (mesures barrières et périodes de confinement) ont fortement impacté la gestion des flux de migrants dans les centres d'identification, de triage et d'accueil. En outre, au cours de cette période, le nombre de centres fermés disponibles pour accueillir les migrants en cours d'expulsion était réduit : les 4 centres d'accueil existants n'étaient pas en capacité d'accueillir l'ensemble des arrivants. Les autorités italiennes auraient ainsi organisé un accueil à la fois dans des centres ouverts (gérés par des ONG) pour l'hébergement des migrants les plus vulnérables (femmes, enfants, etc.) à la fois dans des centres de détention dans le pays. En Tunisie, la circulation d'informations sur ces conditions d'arrivée a donné lieu à l'idée que le passage était possible, voire facilité. Sur le terrain, on évoque tantôt le principe « d'une roulette » au niveau des critères de tri des arrivants, qui permet aux plus

chanceux de ne pas être automatiquement expulsés, tantôt le respect des droits humains qui garantit aux enfants (moins de 18 ans) et aux femmes d'être automatiquement admis en centre ouverts et d'éviter ainsi l'expulsion immédiate.

● **Le décret italien de régularisation** des migrants en situation irrégulière déjà présents sur le territoire italien avant mars 2020 et travaillant dans les secteurs de l'agriculture et du travail domestique a été annoncé le 20 avril 2020 par les autorités italiennes. En outre, l'adoption de ce décret (13 mai 2020) a coïncidé avec le déconfinement progressif de l'Italie et l'augmentation des départs de la Tunisie vers l'Italie. Toutefois, à l'aune de la mission de terrain menée à Zarzis, Ben Garden, Sfax et la Chebba, cette mesure ne semble avoir eu **qu'un effet très ponctuel sur les candidats au départ** : cette annonce n'aurait été relayée que dans des cercles restreints de pêche et d'agriculture comme à la Chebba, où certains sont liés à des réseaux personnels de pêche et d'agriculture sur les côtes italiennes.

L'ensemble des perceptions sur les conditions de passage en Europe ont reposé sur une circulation efficace de l'information au sein des réseaux personnels. Du côté des réseaux de passeurs (qui n'ont pas été l'objet de cette mission), l'analyse des discours pourrait être explorée dans ce sens.

b. Les barrières d'accès aux revenus et à l'emploi

La situation économique et celle de l'emploi en Tunisie sont considérées comme des leviers importants dans la prise de décision de migrer (voir Jelassi & Sanchez 2019). Or, d'après une étude menée par le PNUD et le MDCl, l'impact des restrictions sanitaires sur l'économie tunisienne est avéré¹¹.

Sur le terrain, nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer des migrants qui ont directement rapporté une perte d'emploi du fait de cette conjoncture particulière. En revanche, les entretiens mettent en évidence d'autres aspects :

- Certains entretiens avec de jeunes hommes ayant traversés en 2020 et récemment expulsés mettent en avant la situation **d'inactivité et de désœuvrement** dans laquelle ils se trouvent comme levier de la décision de départ.
- D'autres détenteurs de compétences et d'une expérience professionnelle mettent en évidence **une usure de leurs motivations à développer leur projet professionnel**, notamment du fait de difficultés rencontrées pour la création de leur entreprise.
- Enfin, il semble que les obstacles rencontrés par **les réseaux informels de commerce** du fait de la restriction des déplacements dans le pays et la fermeture des frontières algériennes et libyennes ont représenté **une perte de revenus**, notamment pour ceux situés à la base de ces réseaux (chauffeurs, manutentionnaires, informateurs, etc.).

Globalement, les considérations économiques liées à la décision de départ sont plutôt évoquées dans le sens **d'une situation économique détériorée qui perdure** et qui suscite auprès des migrants potentiels une **incertitude croissante dans l'avenir : faible accès aux biens de consommation** (souvent mis en comparaison avec la situation de la consommation dans les pays européens) et **faiblesse de l'accompagnement à la formation, l'emploi et l'entrepreneuriat**.

11 - Selon l'étude *Impact Economique du Covid-19 en Tunisie, Analyse en termes de vulnérabilité des ménages et des micro et très petites entreprises*, MDCl et PNUD, 2020 ; la pandémie du Covid-19 entrainerait en 2020 une croissance du PIB de -4,4 %, une baisse de -4,9 % de l'investissement global, de -8 % pour la consommation des ménages et pour les exportations, avec une baisse attendue des importations avoisinant les -9,6 %. En outre, le confinement et la baisse de la production risqueraient d'engendrer une augmentation du taux de chômage à 21,6 % contre 15 % actuellement, soit près de 274 500 nouveaux chômeurs de plus pour la seule année 2020. Les simulations réalisées montrent que le choc du Covid-19 accentuerait la fragilité financière de certains secteurs d'activité à savoir les industries non manufacturières (-29 % sur le chiffre d'affaires), le tourisme (-23 % sur le chiffre d'affaires), le transport (-19,6 % sur le chiffre d'affaires) et le textile (-17,7 % sur le chiffre d'affaires).

c. L'exacerbation du manque de confiance dans l'action gouvernementale

Une accentuation de la crise politique déjà installée en Tunisie, liée à l'instabilité gouvernementale depuis 2011 et le peu de confiance dans les programmes politiques et l'action du pouvoir central pourrait s'être cristallisée dans les nouvelles négociations de l'accord bilatéral italo-tunisien de réadmission¹² qui organise les expulsions forcées des Tunisiens. Ainsi, il semble que le renforcement de cet accord n'ait pas dissuadé l'ensemble des migrants potentiels : au mois d'août 2020, suite à l'application des mesures italiennes pour l'expulsion de 80 Tunisiens par semaine et malgré les déplacements du président de la République Tunisienne à Mahdia et à Sfax, un flux relativement élevé s'est maintenu, et ce, malgré la baisse enregistrée par rapport au mois de juillet : les arrivées sont passées de 4 145 Tunisiens en juillet à 2 054 Tunisiens au mois d'août et ce sont maintenues au mois de septembre avec 2 017 arrivées depuis la Tunisie (voir Tableau 4, Partie B.1).

Sur le terrain, le peu de confiance dans l'action gouvernementale s'inscrit plutôt dans le sentiment d'une crise structurelle qui perdure, ainsi :

- On constate le peu d'effet de l'élection présidentielle malgré le discours porté par le candidat élu en matière de développement, de lutte contre les inégalités sociales et régionales et l'intérêt exprimé pour la situation de la migration irrégulière en Tunisie et ses causes. L'instabilité gouvernementale et la faiblesse programmatique des partis représentés à l'ARP (Assemblée des Représentants du Peuple) sont perçues et rapportées dans les discours comme une **rupture de l'ensemble de la classe politique avec les préoccupations et les intérêts concrets des citoyens**.
- On rapporte **une perte de confiance dans le système éducatif** comme levier d'ascension sociale, d'accès à l'emploi ou encore comme levier d'accès à la migration vers l'Europe (possibilité de poursuite des études à l'étranger). En outre, la faiblesse des opportunités éducatives et de formation professionnelle (faibles capacités des centres de formation, types de formations proposées) dans les localités touchées par la migration irrégulière (en périphérie de Sfax comme dans la ville de Zarzis) semble accentuer ce désintérêt pour le système éducatif et de formation professionnelle tunisien. Pour exemple, on peut citer le cas symptomatique d'un lycéen de Zarzis qui a tenté la migration au mois de septembre 2020 en vue d'obtenir son baccalauréat en France et de « se donner une chance d'avoir un avenir ».
- Selon des personnes ressources (ONG et autorités locales) les **lacunes du système de santé** sont également évoquées comme un aspect de la perte de confiance dans l'action gouvernementale. On souligne qu'à Kerkennah les services de santé sont fortement soutenus par la participation de la société civile, de même, à Zarzis, certains considèrent que la détérioration des services de santé ferait partie de motivations au départ de familles potentiellement migrantes.
- Dans l'ensemble des localités visitées, **la faiblesse du tissu associatif et l'absence de programmes d'encadrement éducatif, culturel et créatif des jeunes** est pointée comme une raison essentielle du désœuvrement des jeunes, en particulier ceux qui ont abandonné l'école ou qui n'ont pas eu accès à une formation professionnelle.
- Enfin, la **relation aux représentants des autorités locales de contrôle** semble particulièrement mal vécue par les jeunes au sein même de leurs quartiers. En outre, le **contrôle social et administratif sur les comportements des jeunes** est perçu comme une restriction de leur liberté (comportements sexuels, comportements à risque en lien avec la consommation d'alcool ou de drogues, etc.). En regard, certains représentants des autorités locales (comme les sous-délégués qui interviennent au niveau des quartiers)

12 - Le renforcement de cet accord a été annoncé début août. Au 21 septembre 2020, ces mesures sont élargies à 600 retours forcés par mois. L'évolution des flux pour la période à venir, permettra probablement d'estimer l'impact de ces annonces sur les taux de départs vers l'Italie depuis la Tunisie.

Enfin, la forme d'épopée héroïque que peuvent prendre certains récits de tentatives de traversée, qu'elles aient abouties ou non, donne l'idée que ceux qui ont au moins tenté la traversée sont définitivement sortis du monde de l'enfance et renforce leur image d'autonomie au sein du groupe social dont ils sont issus.

Dans le gouvernorat de Médenine, la ville de **Ben Garden** a également ses spécificités. Ben Garden bénéficie d'une tradition d'émigration plutôt orientée vers la Libye puis l'Europe. En outre, la région est caractérisée par des réseaux de contrebande qui ont une part prépondérante dans l'économie locale. Aussi, si les personnes rencontrées sur le terrain évoquent des départs organisés collectivement (groupes de 5 à 10 personnes) en embarcations légères, il faut toutefois envisager une relation entre l'organisation de départs irréguliers de Ben Garden et les réseaux de contrebande qui peuvent ramifier jusqu'au nord du pays (Tunis, Cap Bon). Les limites de la mission de terrain ne permettent pas d'apporter plus d'éléments à ce sujet, mais une analyse de la situation de ces réseaux de contrebande pendant la période permettrait d'approfondir la compréhension des modalités de départs de personnes originaires de Ben Garden.

Sur le terrain, on rapporte également que la fermeture des frontières libyennes aurait favorisé une augmentation de la migration irrégulière vers l'Europe directement depuis Ben Garden. Au cours de l'année 2020, les arrivées en Italie depuis les côtes de Ben Garden auraient été multipliées par sept par rapport à l'année 2019.

D'autre part, l'historique migratoire de la région, tel que rapporté par les observateurs locaux, indique que les départs de Ben Garden recensés depuis 2011 vers la Libye représentent des effectifs similaires, autour de 200 à 250 personnes par an via la Libye. La stricte fermeture des frontières avec la Libye et le confinement lié à l'épidémie de Covid-19 aurait eu un effet direct sur les revenus des citoyens de la région, encourageant certains départs. Cependant, d'après Mustapha Abdelkbir, fondateur de l'Observatoire Tunisien des Droits de l'Homme (OTDH) de Médenine, la crise économique, sociale et politique qui touche la région plaide en faveur d'une tendance à l'augmentation des départs qui s'inscrit dans le temps plus long : la migration des jeunes, notamment diplômés ou employés (avant 2011) s'est étendue aux classes économiquement faibles de la ceinture de Ben Garden et aux jeunes sans emploi qui ne bénéficient d'aucun encadrement éducatif et culturel et s'appuie sur un climat à la fois, de mécontentement politique et économique exacerbé depuis 2011 à la fois, d'incertitude liée à la crise libyenne et aux aléas de la fermeture des frontières.

b. Région de Sfax

Du point de vue de la migration irrégulière, le gouvernorat de Sfax comprend des dynamiques variées selon les zones et les localités. Outre la situation particulière des îles de Kerkennah, les disparités locales au sein du gouvernorat impliquent que l'on approfondisse la connaissance des profils de migrants potentiels et leur situation économique et sociale pour cibler les actions.

Les îles de Kerkennah, auraient connu une augmentation des départs vers l'Europe depuis 2018. Et l'on note une légère augmentation¹⁶ des arrivées en Italie par rapport à 2019 (autour de 450 nouvelles arrivées en 2020). Les restrictions imposées par les autorités tunisiennes à l'entrée de l'île (uniquement reliée au continent par voie maritime) permettent de considérer que la majorité de ces effectifs concernent des Tunisiens originaires de Kerkennah. Toutefois, sur le terrain, on rapporte des stratégies de certaines embarcations en provenance de Sfax qui effectuent une halte par l'île pour repartir vers l'Europe.

D'après les données collectées en Italie, les arrivées en provenance des îles de Kerkennah auraient globalement été multipliées par deux par rapport à 2019, avec plus de 55 % des arrivées qui auraient eu lieu à partir du mois de septembre 2020.

Du point de vue de la répartition en fonction du genre et de l'âge, les principaux départs de femmes auraient été organisés en début d'année (avant le mois de mai) dans une embarcation d'une cen-

16 - Cette augmentation de 100 % demeure inférieure à la moyenne nationale.

C. Conclusion

Cette mission d'évaluation rapide s'est intéressée ponctuellement à certains ports de départ de la migration irrégulière en 2020, principalement ceux pour lesquels le plus grand nombre d'arrivées en Italie a été recensé afin de documenter l'augmentation remarquable des arrivées en 2020. Les missions de terrain se sont ainsi déployées dans le gouvernorat de Médenine (Zarzis et Ben Garden) et dans la région de Sfax et à la Chebba, et il faut noter que le port de départ de Djerba (Médenine) n'a pas été intégré à cette évaluation. De plus, s'agissant d'une évaluation rapide, les missions de terrain n'ont pu se déployer auprès des réseaux de passage organisés, cela nécessitant une étude spécifique et une période d'enquête plus longue.

Dans le cadre d'une campagne d'information et/ou le développement de programmes ciblés et pour mieux gérer la migration irrégulière en Tunisie, les résultats de cette évaluation rapide permettent d'envisager l'utilité d'une analyse approfondie du phénomène en mobilisant notamment des sources d'information supplémentaires sur :

- la migration des enfants non accompagnés (notamment les rapports mensuels du ministère de l'Intérieur tunisien) ;
- les facteurs économiques et sociaux qui contribuent localement (par région et localité) à l'augmentation de la migration irrégulière, notamment celle des jeunes ;
- les origines régionales des migrants arrivés en Italie, celles des interceptés ou rescapés en mer (autorités tunisiennes, Frontex, FTDES) et des candidats potentiels à la migration irrégulière qui soient désagrégées par âge et par sexe et ce, afin d'explorer de façon pertinente, des foyers d'origine des migrants comme par exemple à Tunis, Kasserine, Kairouan ou Sidi Bouzid, etc. ;
- la situation de la migration régulière (évolution de l'accès aux visas Schengen, relation entre les profils de migrants irréguliers et les candidats à la migration régulière) ;
- les représentations de la migration irrégulière (« harga ») et les dynamiques collectives qui y contribuent ;
- les profils des femmes candidates à la migration irrégulière.

